

## APPEL DE PROPOSITIONS

### SOUTIEN FINANCIER AU DÉMARRAGE D'UN PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

### CONCOURS HIVER 2021

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Lettre d'intention (éliminatoire) :	1 <sup>er</sup> mars 2021
Annonce des résultats :	8 mars 2021
Demande de financement (projet détaillé) :	5 avril 2021
Annonce des résultats :	19 avril 2021

#### MISE EN CONTEXTE

La notion de recherche participative, qui a pris beaucoup d'importance depuis 20 ans, correspond aux expressions anglophones « *citizen research* » et « *patient-oriented research* ». Elle suppose l'implication de citoyens, professionnels, usagers ou patients dans la production et le transfert des connaissances.

En effet, pendant longtemps, le développement et la diffusion des connaissances ont été réduits à la seule activité des chercheurs universitaires. Progressivement ont émergé de nouvelles conceptions du savoir, plus hybrides, et plusieurs de ces pratiques scientifiques se sont avérées fécondes.

Dans ce nouveau paradigme, l'activité de recherche est redéfinie comme un processus de partage et de confrontation de points de vue issus à la fois des savoirs scientifiques, professionnels et expérientiels. Il s'agit donc ici de créer un espace de discussion permettant le croisement des regards et des perspectives. En principe, un tel croisement ne devrait pas mener à une simple juxtaposition, encore moins à une confrontation houleuse, mais bien à une synergie positive entre les apports propres à chacun des acteurs.

## OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier au démarrage d'un projet de recherche participative* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'appuyer des projets pouvant faire rapidement progresser notre compréhension des enjeux, apports, défis et conditions de réalisation de recherches participatives dans le domaine de la protection de la jeunesse ou celui de la justice pénale pour les adolescents.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets doit :

- Permettre aux chercheurs d'explorer les besoins, les spécificités éthiques et méthodologiques liés à la recherche participative auprès des jeunes en difficulté et de leurs familles;
- Permettre de mettre en œuvre un projet de recherche participative portant sur une problématique déjà bien définie dans le domaine de la protection de la jeunesse ou de la justice pénale pour les adolescents;
- Favoriser les liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheurs d'établissement, chercheurs universitaires, praticiens-chercheurs, membres des milieux de pratique), voire même les inciter à en développer de nouveaux (liste de chercheurs jointe en fin de document);
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement soutiendra des projets visant : a) *l'implication* de jeunes ou de familles à chaque étape d'un projet de recherche ou d'évaluation (c.-à-d.: conception, mise en œuvre du projet, interprétation des résultats et transfert des connaissances); b) le *déploiement de nouvelles voies ou technologies de recherche* (ex.: visio ou plateformes web) permettant de recueillir la parole des jeunes et des familles à chaque étape d'un projet de recherche ou d'évaluation de programme; c) la mise en œuvre d'études exploratoire ou visant l'évaluation de besoins afin de cerner les contours d'un projet de recherche participative plus large.

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir mener à de nouvelles connaissances ou au développement d'interventions prometteuses dans leurs champs respectifs.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un chercheur régulier de l'IUJD (chercheur d'établissement ou chercheur universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche participative s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.
- Le candidat ou un des co candidats démontre qu'il pourra éventuellement engager des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet.
- Le projet soumis ne bénéficie d'aucun financement d'un organisme subventionnaire (ex. : CRSH ou l'un des trois Fonds du FRQ).

## CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un an, dont au moins **21 000 \$** sont destinés à **soutenir les étudiants de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycles**, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de ces conditions entraîne le rejet de la proposition.

La période de financement est établie entre le 1<sup>er</sup> mai 2021 et le 31 avril 2022 (ou 2023 pour les projets qui s'étalent sur 2 ans).

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 60 % (24 500 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut<sup>1</sup>.

## PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION – LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
	✓ Démonstration du caractère véritablement participatif du projet	
	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	
	✓ Pertinence de la recherche participative pour aborder la problématique ou répondre à la question	
Candidats	✓ Expérience des candidats dans le domaine de recherche identifié et avec les méthodologies proposées	25 points
	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'IUJD	
	✓ Implication d'étudiants dans le projet	
Retombées anticipées	✓ Mesure dans laquelle la proposition traite d'un domaine où il y a des besoins importants	15 points
	✓ Mesure dans laquelle les retombées concrètes sur les usagers sont définies	

<sup>1</sup> Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Mesure dans laquelle les autres utilisateurs de connaissances sont clairement identifiés</li> <li>✓ Mesure dans laquelle une publication scientifique est clairement envisageable</li> </ul>	
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

## PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète (longueur maximale de 6 pages). Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé. L'évaluation des demandes est munie **d'un seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis</li> <li>✓ Démonstration du partenariat et de l'engagement des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet</li> <li>✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données</li> <li>✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité</li> </ul>	50 points
Candidats	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.)</li> <li>✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers</li> </ul>	20 points
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche</li> <li>✓ Qualité du plan de publication ou communication dans les milieux académique et clinique.</li> </ul>	10 points
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche participative.	10 points

## ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Produire un rapport à l'issue du projet (les sections à remplir seront communiquées ultérieurement).
- Présenter les résultats du projet dans le cadre d'une des activités de diffusion de connaissances de l'IUJD (ex. : conférence-midi, bulletin, infographie).
- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

## POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION – LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du candidat principal.

Date limite : le 1<sup>er</sup> mars 2021

Les décisions seront transmises aux candidats **le 8 mars 2021**

## POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidats dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des chercheurs (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs (format abrégé, le cas échéant);

Date limite : 5 avril 2021

Les décisions seront transmises aux candidats **le 19 avril 2021**

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel  
l'attention d'Élisabeth Lesieux : [elisabeth.lesieux.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:elisabeth.lesieux.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca)

## Chercheurs réguliers de l'IUJD

### Chercheuses d'établissement

Sonia Hélie  
Chantal Lavergne  
Vanessa Lecompte  
Sophie Tremblay-Hébert  
Mathilde Turcotte

### Chercheurs universitaires

#### Université de Montréal

Isabelle Archambault  
Claire Chamberland  
Sarah Dufour  
Véronique Dupéré  
Tonino Esposito  
Steve Geoffrion  
Denis Lafortune  
Élodie Marion  
Dominique Meilleur  
Daniel Paquette  
Marie-Andrée Poirier  
Annie Pullen Sansfaçon

#### Université du Québec en Outaouais

Mélanie Bourque  
Annie Devault  
Diane Dubeau  
Vicky Lafantaisie  
Geneviève Pagé  
Geneviève Parent  
Marie-Joëlle Robichaud  
Kristel Tardif-Grenier

#### Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Christine Brault

#### Université du Québec à Montréal

Chantal Cyr  
Mélicha Goulet  
Marie-Claude Guay  
Nathalie Houlfort  
Anne-Marie Piché

#### Université du Québec à Trois-Rivières

Lyne Desrosiers  
Patricia Germain  
Carl Lacharité

#### ÉNAP

Martin Goyette

#### Université de Sherbrooke

Sophie Couture  
Nadine Lanctôt  
Catherine Laurier  
Mélanie Lapalme  
Marie-Josée Letarte  
Katherine Pascuzzo  
Miguel Terradas

#### Université McGill

Alicia Boatswain-Kyte  
Rachel Langevin  
Nico Trocmé

#### Université Laval

Isabelle Fortin-Dufour